

Enfants

Mentionnez tous les enfants dont la filiation est légalement établie (par l'effet de la loi, par la reconnaissance volontaire, par la possession d'état, par jugement), les enfants adoptés, les enfants recueillis, ainsi que ceux élevés par vous-même ou par le salarié décédé. Précisez dans la colonne "situation", s'ils sont étudiants, apprentis, chômeurs non indemnisés, invalides ou handicapés.

ENFANTS DU SALARIÉ DÉCÉDÉ				
NOM DE NAISSANCE	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	SITUATION	DATE DE DÉCÈS (éventuellement)

ENFANTS À VOTRE CHARGE SANS LIEN DE PARENTÉ AVEC LE SALARIÉ DÉCÉDÉ			
NOM DE NAISSANCE	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	SITUATION

Procuration et attestation

1) J'autorise expressément l'Agirc - Arrco à se procurer directement auprès de tous organismes, par les moyens appropriés, les éléments d'information qui sont de nature à me permettre de faire valoir l'ensemble de mes droits dans les meilleurs délais

► Votre accord nous permet notamment de demander directement au régime vieillesse le relevé de situation du salarié décédé. Si vous préférez faire vous-même les démarches administratives nécessaires, rayez le paragraphe **1)** ci-dessus.

2) J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur chacun des imprimés "Demande de réversion de retraite complémentaire", "Reconstitution de carrière à valider" (si ce document vous a été envoyé avec votre dossier de réversion) et "Période de carrière à compléter" (si ce document vous a été envoyé avec votre dossier de réversion). **Je m'engage** à signaler toute modification des informations dans les imprimés visés ci-dessus.

3) Je m'engage à signaler à mes caisses de retraite tout remariage ; l'allocation de réversion étant définitivement supprimée en cas de remariage, les sommes qui me seraient indûment versées devront être remboursées.

Pour les personnes sous tutelle uniquement : REPRÉSENTANT LÉGAL DU BÉNÉFICIAIRE	
NOM :	PRÉNOM :
ADRESSE :	
.....	
Joindre un justificatif de votre qualité de représentant légal.	
	DATE
	Signature

Les données personnelles enregistrées à partir de vos réponses font l'objet d'un traitement informatique en vue de la liquidation de votre pension de retraite complémentaire Agirc-Arrco. Elles sont nécessaires à l'instruction de votre dossier par les organismes de la retraite complémentaire. La Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification de vos données. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à : protection_des_donnees@agirc-arrco.fr ou bien, par voie postale à l'adresse suivante :

AGIRC-ARRCO, Direction des affaires Réglementaires et Juridiques, 16-18 rue Jules César, 75012 Paris.

Une fausse déclaration sur l'honneur est susceptible d'entraîner l'application des peines prévues aux articles 441-1, 441-7 et 313-1 du Code pénal. Elle expose, en outre, son auteur à des poursuites devant les juridictions civiles pour réparation du préjudice subi.

